

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 décembre 2024

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

17-12-2024-13

Date de convocation le 12/12/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations 2
Votants : 13

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, GRAUX, LOQUET, et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPÊTRE et LETARGUA et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme DAUBAS à M CLAVÉ

M LAPÊTRE à Mme BAZIARD

Étaient absentes: Mme CAZENAVE et Mme GUITTONNEAU

OBJET : DÉLIVRANCE DE BOIS PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

L'adjoint aux travaux explique que des arbres à proximité du stand de tir sont à maturité et représentent un danger pour les installations de fibre aérienne desservant l'entreprise Ball.

L'office nationale des forêts gestionnaires des parcelles soumis au régime forestier propose à la commune de mettre à la vente cette parcelle à un exploitant forestier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DEMANDE à l'O.N.F. la délivrance en 2024 des bois en forêt communale de MONT, issus de l'emprise de la fibre optique

PRÉCISE que ces bois seront affectés au partage en nature entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestiques,

DÉCIDE en application des dispositions de l'article L 243-1 du Code Forestier : que l'exploitation de la coupe sera réalisée par un entrepreneur responsable choisi par le conseil municipal, à savoir Monsieur LEGARRE Patrick soumis à la responsabilité prévue à l'article L 243-1 du Code Forestier.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20241220-17_12_2024_13-DE

